

Les ouvertures et fermetures envisagées

75 fermetures pour 27 ouvertures, soit 48 suppressions de classes (1). C'est, selon le syndicat SNUipp, le scénario envisagé par la direction académique pour la rentrée de septembre 2020.

Pourquoi ? Comment ?

75 fermetures, 27 ouvertures (1), d'où viennent ces chiffres ?

Ils sont inscrits dans un document préparatoire, préalable à la réunion du comité technique spécial départemental (CTSD), en vue de l'élaboration de la carte scolaire pour la rentrée 2020.

Le CTSD est présidé par le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Mathias Bouvier). Autour de la table, siègent également la secrétaire générale de services de l'Éducation nationale (Françoise Lay), et dix représentants élus du personnel.

Pour mémoire, à la rentrée 2019, 74 classes avaient été fermées et 38 ouvertes, soit un différentiel de 36 classes.

Comment sont calculées les ouvertures et fermetures de classe ?

Chaque année, au mois de décembre, la direction académique effectue une estimation des effectifs présents à la rentrée suivante.

Au regard de ces estimations, le ministère de l'Éducation nationale attribue un certain nombre de postes d'enseignants. La carte scolaire résulte de la répartition entre les effectifs d'élèves et les effectifs d'enseignants. À noter que le département doit rendre 16 postes au ministère à la rentrée prochaine.

Qui valide la carte scolaire ?

Après la réunion du CTSD, un conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), présidé par le préfet, émet un avis. Mais c'est le directeur académique qui a le dernier mot.

La version définitive de la carte scolaire est généralement dévoilée début juin. Cependant, certains ajustements sont encore possibles le jour de la rentrée, en fonction des effectifs constatés.

Quand se réunit le CTSD ?

La réunion initialement programmée le lundi 30 mars a été reportée au jeudi 2 avril. Elle se tiendra par visioconférence.

Qu'en pensent les syndicats ?

Ils sont furieux. L'élaboration de la carte scolaire suscite chaque année d'après négociations entre la direction académique et les syndicats.

Mais en dehors de leur désaccord sur les chiffres annoncés, les syndicats sont vent debout contre le calendrier annoncé. « **Comment voulez-vous organiser la rentrée 2020 alors que le pays est à l'arrêt, s'insurge Laurence Guillouard, secrétaire départementale du SNUipp-FSU. Dans certaines communes, le nouveau maire n'est pas encore installé. Comment communiquer dans ce contexte ?** »

Le syndicat évoque également des conditions de travail « **incompatibles** » avec la mise en œuvre de la carte scolaire : « **Nous travaillons avec notre propre matériel. Notre papier, nos cartouches d'imprimante s'épuisent. Les connexions internet sont saturées à certains moments de la journée... Comment travailler sereinement avec les collègues sur la préparation de la rentrée alors qu'elles, ils, sont déjà mobilisés entre gestion du confinement, vie familiale, maintien des liens entre famille et école...** »

Les syndicats ont demandé un moratoire concernant les opérations liées à la carte scolaire, « **mais nous n'avons pas été entendus** », déplore Laurence Guillouard.

Que répond la direction académique ?

S'il ne dément pas les chiffres annoncés par les syndicats, Claude Chotteau, adjoint au directeur académique, ne souhaite pas les commenter. « **D'autant qu'un nouvel élément devra être pris en compte, puisque le ministre de l'Éducation a annoncé aujourd'hui qu'aucune fermeture de classe ne sera possible en milieu rural sans concertation avec le maire.** »

Selon la nomenclature de l'Éducation nationale correspondant à la notion de ruralité, « **six écoles sont concernées dans le département** », indique Claude Chotteau. En revanche, la direction académique affirme qu'une modification du calendrier « **n'est pas envisageable** ». « **La gestion des mouvements d'enseignants nous impose de boucler les procédures au plus tard à la mi-juillet. Chacun doit pouvoir s'organiser ensuite en fonction des mutations et affectations à venir.** » Et pour respecter cette date butoir, « **nous devons achever la carte scolaire au plus tard à la mi-avril** ».

Et pour les collèges et lycées ?

Les décisions concernant les effectifs des collèges et lycées sont débattues au cours d'un comité technique académique, sous la présidence de la rectrice Christine Gavini-Chevet. Ce comité se réunira le jeudi 2 avril.

« **Le document préparatoire fait état de 54 suppressions de postes dans les lycées de l'académie de Caen, dont 23 dans le Calvados, avance Mario Bardot, secrétaire académique du Snes. Avec 11 suppressions de postes en math et 6 en lettres modernes, on prend de plein fouet les répercussions de la réforme** », estime le syndicaliste.

(1) Ce chiffre ne comprend pas les 19 ouvertures liées aux dédoublements des classes dans le cadre du dispositif 100 % réussite.

Dans un communiqué commun, les députés de La République en Marche Christophe Blanchet (4^e circonscription), Alain Tourret (6^e circonscription) et Fabrice Le Vigoureux (1^{re} circonscription) réclament auprès de la direction académique « **un délai complémentaire de concertation sur les ouvertures et les fermetures de classes scolaires** ».

Les élus, « **consultés par le ministère de l'Éducation nationale** », souhaitent pouvoir bénéficier de temps supplémentaire, afin de pouvoir prendre en compte les spécificités du département en termes d'effectifs scolaires. « **En dépit d'une chute importante du nombre d'élèves dans le département du Calvados, celui-ci doit pouvoir garder un nombre significatif de classes qui ne soit pas proportionnel à la diminution du nombre d'enfants** », estiment les trois signataires. Et pour cela, « **il est nécessaire de rencontrer les élus locaux et les organisations de parents d'élèves, chose compliquée dans ce contexte de crise sanitaire** ».

Les fermetures envisagées

Écoles maternelles : Ouistreham (René-Coty), Ifs (Pablo-Neruda, Paul-Fort), Frénoville, Carpiquet, Ranville, Le Torquesne, Mézidon-Vallée-d'Auge (Jean-Tomasi et Jean-Jaurès).

Écoles élémentaires : Fleury-sur-Orne, Ouistreham, Évrecy, Honfleur (Caubrière), Bavent, Cormelles-le-Royal (La Vallée), Fontenay-le-Marmion, Dozulé, Dives-sur-Mer.

Écoles primaires (1) : Giberville, Caen (Henri-Brunet, Jean-Guehenno, Pigacière, Le Chatelier, Viera-da-Silva, Eustache-Restout (2 postes), Pont-d'Aven, Puits-Picard), Mondeville (Langevin), Lisieux (Jean-Macé), La Graverie-Soulevre-en-Bocage, Viessoix-Valdallière, Louvigny, Saint-Martin-de-Fontenay, Saint-Sylvain, Creully-sur-Seulles, Bayeux (Argouges), Cesny-les-Source (Cesny-Bois-Halbout), Fresné-la-Mère, Villers-sur-Mer, Méry-Bissières-en-Auge (Méry-Corbon), Thue-et-Mue (Cheux), Clécy, Esquay-Notre-Dame, Cambremer, Morteaux-Coulibœuf, Saint-Rémy, Épron, Noues-de-Sienne, Saint-Paul-du-Vernay, Bonnebosq, Subles, Vire Normandie (Truttemer-le-Grand, Coulonces, Saint-Exupéry), Soulevre-en-Bocage (Le Bény-Bocage), Livarot-Pays-d'Auge

(Fervaques), La Boissière, Beaumont-en-Auge, Le Tronquay, Litteau, Courtonne-la-Meurdrac, Mézidon-Vallée-d'Auge (Vieux-Fumé), Lisieux (Saint-Exupéry 3, Réginald-Trevett), La Cambe, Grandcamp-Maisy, Falaise (La Crosse), Honfleur (Champlain), Condé-sur-Noireau (Terre-Adélie), Le Hom (Paul-Hérault), Valdallière (Montchamp), Port-en-Bessin, Sainte-Marguerite-d'Elle.

Les ouvertures envisagées

Écoles maternelles : Saint-Manvieu-Norrey, Dozulé (Françoise-Dolto).

Écoles élémentaires : Tilly-sur-Seulles (Jacques-Prévert), Saint-Manvieu-Norrey, Saint-Contest, Audrieu, Cahagnes.

Écoles primaires : Deauville (Fracasse), Fontaine-Étoupefour (Jean-de-la-Fontaine), Bretteville-sur-Odon (Les Odon), Démouville, Bayeux (Bellevue), Le Castelet (Garcelles-Secqueville), Fresney-le-Puceux, Thaon (Yvonne-Guégan), Castine-en-Plaine (Vent-de-Plaine), Baron-sur-Odon, Amayé-sur-Orne (Jacques-TeXier), Le Breuil-en-Auge, Graye-sur-Mer, Moulin-en-Bessin (Coulomb), Mézidon (Magny-la-Campagne), Mondrainville (Edwards-Griffiths), Coquainvilliers, Gonneville-sur-Honfleur, Vacognes-Neuilly (Le Malherbe), Vire Normandie (Jean-Moulin).

(1) Les écoles primaires regroupent maternelles et élémentaires.

Jean-Philippe GAUTIER.



La carte scolaire du Calvados pour la rentrée 2020 est en cours d'élaboration. Archives



archives